

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, session 2023, dans l'académie de LYON.**

Le président du CROUS DE LYON ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, au titre de l'année 2023, dans l'académie de LYON :

Monsieur VIRICEL Cedric, contractuel cat B, président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Madame PARMENTIER Anne, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Madame HABOUZIT Nathalie, attachée principale d'administration de l'état, experte, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Monsieur MALIGE Cedric, contractuel cat B, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Saint Etienne.

Madame VIAL Veronique, ingénieure de recherche de 2ème classe, Ens Lyon, Lyon.

Monsieur MAZZON Gilles, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 10 mai 2023

  
Christian CHAZAL